



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

marchés financiers internationaux

Question écrite n° 72229

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les conclusions du rapport d'information de la commission des lois de l'Assemblée nationale sur la régulation financière et bancaire. Les sommets du G 20 de Londres et de Pittsburgh comportent des avancées majeures en la matière. Cependant les efforts entrepris doivent être poursuivis et amplifiés afin de poser les jalons d'une finance internationale régulée et maîtrisée au service de l'économie et des citoyens. En effet, en l'absence d'une action déterminée visant à redéfinir les fondements de la réglementation bancaire et financière, la spéculation sur les marchés pourrait redevenir d'actualité dans le contexte d'une éventuelle reprise économique. L'actuelle spéculation à la baisse sur le cours de l'euro est par ailleurs particulièrement inquiétante. Il lui demande, par conséquent, de lui préciser la position du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72229

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 février 2010, page 1870

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)